



Wallonie

Commune d'Aubel

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est ADELAIRE Agnès, Graedt 18, à 4880 AUBEL.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Graedt, 18 et cadastré Section A n° 894 k et 894 w.

Objet de la demande de permis d'urbanisme :

Extension de l'habitation pour 2 chambres d'hôtes et construction d'une piscine avec couverture rétractable,

lequel présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du Guide communal d'urbanisme et du Guide régional d'urbanisme en vigueur, ainsi qu'en application de l'article R sur les points suivants :

Murs de soutènement - Alignement à rue - Hauteur sous corniche - Toiture plateforme et matériaux - Superficie du volume secondaire - Matériau de parement - Baies horizontales - Teinte des menuiseries

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous) :

DE PREFERENCE SUR RDV, AFIN DE PERMETTRE LE RESPECT DES DISTANCES SOCIALES REQUISES

les jours ouvrables de **9h00 à 12h00, et le mercredi de 13h30 à 16h30.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Mme ROHEN ou Mr NELISSEN (service urbanisme)** - téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à l'**Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolai n° 1 (1^{er} étage) – 4880 Aubel.**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer **du 10-01-2022 au 24-01-2022** au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal – Place Nicolai n°1 – 4880 Aubel**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**